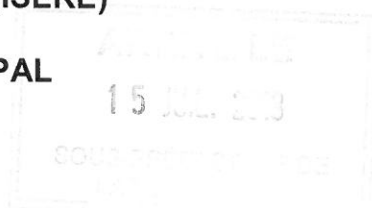




COMMUNE DE ST-QUENTIN-FALLAVIER (ISERE)

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 8 JUILLET 2013



Le Conseil Municipal de St-Quentin-Fallavier, dûment convoqué par le Maire le mardi 2 juillet 2013, s'est rassemblé au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Michel BACCONNIER, Maire.

Le nombre de conseillers municipaux en exercice est de 29.

Présents : Mesdames et Messieurs les conseillers en exercice à l'exception de ceux qui, absents, ont délégué leur pouvoir : Michel CHARPENAY à Michel BACCONNIER – Alain CACALY à David CICALA – Rahma KHADRAOUI à Grégory COIN – Fabienne ALPHONSINE à Odile BEDEAU DE L'ECOCHERE – Yannis BURGAT à Andrée LIGONNET – Florentine MASSE à Jean-Claude CANO

Absent excusé : Franck FERRANTE

Absents : Bénédicte KREBS – Véronique SORIANO – Grégory ESTREMS – Stéphane JEANNET – Isabelle BALLE

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil : Claude BERENGUER a été désigné.

DELIB 2013.07.08 07

OBJET : Approbation des marchés publics de travaux suite à la procédure adaptée lancée pour la réhabilitation de la salle des Moines

Madame Nicole MAUCLAIR, adjointe déléguée aux finances et à la commande publique, informe les membres du Conseil Municipal qu'une procédure adaptée ouverte a été lancée le 17 mai 2013 pour la réhabilitation de la salle des Moines. Ce marché a été passé en 8 lots séparés :

Lot 1 : Démolition – Gros œuvre – Aménagements extérieurs - Façade

Lot 2 : Etanchéité

Lot 3 : Menuiseries extérieures aluminium - Serrurerie

Lot 4 : Doublages – Cloisons – Menuiseries – Plafond - Peinture

Lot 5 : Carrelage - Faïence

Lot 6 : Ventilation – Plomberie - Sanitaires

Lot 7 : Electricité - Chauffage – Courants faibles

Lot 8 : Equipements de cuisine

1°) Les critères de jugement des offres énoncés dans l'Avis d'Appel Public à la Concurrence sont les suivants :

Critère : Valeur technique analysée au regard du mémoire technique joint au D.C.E, détaillant les sous critères suivants (60%) :

Commun à tous les lots : Temps d'intervention par grand poste 50%

Lot 01 :

Méthodologie renforcement structure et sous œuvre 20%

Caractéristiques techniques des bétons désactivés bardages et pavé granit 10%

Gestion des déchets de chantier 20%

Lot 02 :

Méthodologie réfection d'étanchéité 30%

Caractéristiques techniques des isolants 20%

Lot 03 :

Caractéristiques techniques des menuiseries, vitrages et volets roulants 20%

Méthodologie pour assurer l'étanchéité à l'air 30%

Lot 04 :

Caractéristiques techniques des plafonds acoustiques, isolants, peintures 30%

Caractéristiques techniques des portes et de la signalétique 20%

Lot 05 :

Caractéristiques techniques des carrelages et carrelage mural 50%

Lot 06 :

Méthodologie de mise en route et formation du MOU 20 %

Caractéristiques techniques des équipements 30%

Lot 07 :

Méthodologie de mise en route et formation du MOU 20%

Caractéristiques techniques des équipements 30%

Lot 8 :

Méthodologie de mise en route et formation du MOU 20%

Caractéristiques techniques des équipements 30%

Critère : Prix des prestations 40%

2°) La commission des marchés à procédure adaptée s'est réunie à deux reprises, le mardi 11 juin 2013 pour l'ouverture des 35 plis reçus (candidatures et offres) et le lundi 1^{er} juillet 2013 pour l'analyse et le classement des offres par lot.

3°) Au vu des éléments précités, il est proposé aux membres du conseil municipal de retenir comme étant les offres économiquement les plus avantageuses les entreprises suivantes :

- pour le lot n° 1 – Démolition – Gros œuvre – Aménagements extérieurs - Façade :
L'entreprise RAY domiciliée à HEYRIEUX (38540) pour un montant de 117 302,13 € HT soit 140 293,35 € TTC
- pour le lot n° 2 – Etanchéité :
L'entreprise APC ETANCHEITE domiciliée à PUSIGNAN (69330) pour un montant de 27 411,80 € HT soit 32 784,51 € TTC
- pour le lot n° 3 – Menuiseries extérieures aluminium – Serrurerie :
L'entreprise PACCALIN domiciliée à BOURGOIN JALLIEU (38300) pour un montant de 33 029 € HT soit 39 502,69 € TTC
- pour le lot n° 4 - Doublages – Cloisons – Menuiseries – Plafond - Peinture :
L'entreprise D.I.C. domiciliée à SEPTEME (38780) pour un montant de 33 604,82 € HT soit 40 191,36 € TTC

- pour le lot n° 5 – Carrelage Faïence :
L'entreprise SIAUX domiciliée à CHONAS L'AMBALLAN (38121) pour un montant de 22 490,50 € HT soit 26 898,64 € TTC
- pour le lot n° 6 – Ventilation Plomberie Sanitaire
L'entreprise SARL DECLICS domiciliée à SAINT CHEF (38890) pour un montant de 34 455 € HT soit 41 208,18 € TTC, option incluse d'un montant de 1 489 € HT (objet de l'option = sonde CO² sur VMC)
- pour le lot n° 7 – Electricité Chauffage Courants faibles :
L'entreprise INFOGIS domiciliée MIONS (69780) à pour un montant de 24 565,02 € HT soit 29 379,76 € TTC
- pour le lot n° 8 – Equipements de cuisine :
L'entreprise CUNY domiciliée à BOURG EN BRESSE (01006) pour un montant de 8 800 € HT soit 10 524,80 € TTC

Le montant total des marchés de travaux s'élève à 301 658,27 € HT soit 360 783,29 € TTC

Vu le Code des marchés publics dans son article 28,

Vu la délibération municipale n° 2008.03.31 04 du 31 mars 2008,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **APPROUVE la passation des marchés avec les entreprises précitées.**
- **AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes les pièces se rapportant aux marchés.**
- **DIT QUE les crédits nécessaires sont prévus au Budget Prévisionnel 2013, article 2135.**

A l'unanimité et 2 abstentions (I. Duret, Th. Vachon)

St-Quentin-Fallavier, le 10 juillet 2013.

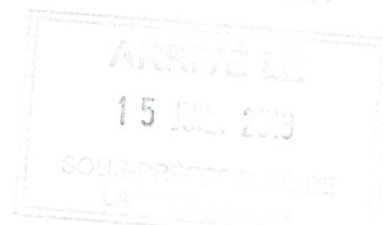
Publication et transmission en sous-préfecture le **11 JUL. 2013**

Le Maire,

Michel BACCONNIER



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans le délai de deux mois à dater de sa publication. Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux.



RAPPORT DE PRÉSENTATION ARTICLE 79 DU CMP

A- IDENTIFIANTS

Collectivité ou Etablissement concerné :

Mairie de Saint Quentin Fallavier
BP 9
38295 Saint Quentin Fallavier Cedex
Correspondant : Monsieur Le Maire

Objet du contrat :

Réhabilitation de la salle des Moines

L'opération concerne la réhabilitation de la salle des moines comprenant une salle de réunion, une salle de réception, un office, des sanitaires, un local de rangement et un local d'entretien, pour une surface d'environ 210 m² et l'aménagement extérieur : accès et abords du bâtiment.

A titre indicatif, la phase préparation de chantier commencera semaine 37.

Marché ordinaire.

Décomposition en Tranches et Lots :

Lot 1 : Démolition - Gros oeuvre- Aménagements extérieurs - Façade	110 840,00€ H.T.
Lot 2 : Etanchéité	22 500,00€ H.T.
Lot 3 : Menuiseries extérieures aluminium - Serrurerie	35 360,00€ H.T.
Lot 4 : Doublage - Cloisons - Menuiseries - Plafond - Peinture	28 390,00€ H.T.
Lot 5 : Carrelage - Faïence	26 100,00€ H.T.
Lot 6 : Ventilation - Plomberie - Sanitaires	40 610,00€ H.T.
Lot 7 : Electricité - Chauffage - Courants faibles	34 950,00€ H.T.
Lot 8 : Equipements de cuisine	10 600,00€ H.T.

Mode d'attribution du contrat :

Attribution en marchés séparés.



Titulaire(s) du contrat :

Lot 1 :

RAY SAS sis à 38540 HEYRIEUX pour un montant de 117 302,13 € H.T.

Lot 2 :

APC ETANCH sis à 69330 PUSIGNAN pour un montant de 27 411,80 € H.T.

Lot 3 :

PACCALIN SARL sis à 38300 BOURGOIN JALLIEU pour un montant de 33 029,00 € H.T.

Lot 4 :

DUMAS ISOLATION CLOISONS sis à 38780 SEPTEME pour un montant de 33 604,82 € H.T.

Lot 5 :

SIAUX SAS sis à 38121 CHONAS L'AMBALLAN pour un montant de 22 490,50 € H.T.

Lot 6 :

SARL DECLICS sis à 38890 ST CHEF pour un montant de 34 455,00 € H.T.

Lot 7 :

INFOGIS SARL sis à 69780 MIONS pour un montant de 24 565,02 € H.T.

Lot 8 :

CUNY ENTREPRISE sis à 01006 BOURG EN BRESSE CEDEX pour un montant de 8 800,00 € H.T.

B- DÉFINITION DES BESOINS À SATISFAIRE ET MONTANT PRÉVU DE L'OPÉRATION

Les besoins à satisfaire sont tous compris au(x) présent(s) contrat(s).

C- ÉCONOMIE GÉNÉRALE DU CONTRAT

Déroulement prévu :

Délai d'exécution : 4 mois, 1 semaine
Début d'exécution prévu le : 09/10/13

Prix envisagé :

Montant total prévisionnel : 306 771,00 € H.T.

Modalités de financement :

Budget propre de la collectivité

D- MOTIVATION DU CHOIX DU MODE DE PASSATION ADOPTÉ

Procédure choisie :

Procédure adaptée ouverte Article 28-I du CMP

E- DESCRIPTION DU DÉROULEMENT DE LA PROCÉDURE SUIVIE

Organe(s) de publication des annonces :

LE DAUPHINE LIBERE

Détail du déroulement de la procédure :

Date d'envoi à la publication : Le 17/05/2013

Date limite de réception des offres : Le 07/06/2013

Délai de validité des offres : 120 Jours

Nombre d'offres reçues : voir le registre des dépôts

Date de décision des candidatures : Le 11/06/2013

Date de jugement des offres : Le 01/07/2013

Délibération autorisant la signature du (des) contrat(s) : conseil municipal en date du 08/07/2013

Informations sur la dématérialisation de la procédure :

Adresse de téléchargement du DCE : <http://www.st-quentin-fallavier.fr>

Adresse d'envoi des plis : Mairie

Le représentant du pouvoir adjudicateur a offert un accès libre, direct et complet aux documents de consultation.

Le représentant du pouvoir adjudicateur préconise la transmission des plis par voie papier. Il accepte cependant les plis adressés par d'autres moyens.

Compte-rendu du processus de négociation :

Les lots n°1 et 4 ont fait l'objet de négociations (cf. rapport d'analyse des offres)

Autres précisions :

Voir en outre :

Le procès-verbal et le rapport d'ouverture des offres.



F- CRITÈRES, CANDIDATS RETENUS ET MOTIFS DU CHOIX DE L'OFFRE RETENUE

Critères de choix :

Les critères de jugement des offres de chacun des lots suivants, sont pondérés de la manière suivante :

Critère : Valeur technique analysée au regard du mémoire technique joint au D.C.E, détaillant les sous critères suivants (60%) :

Commun à tous les lots : Temps d'intervention par grand poste 50%

Lot 01 :

Méthodologie renforcement structure et sous œuvre 20%

Caractéristiques techniques des bétons désactivés bardages et pavé granit 10%

Gestion des déchets de chantier 20%

Lot 02 :

Méthodologie réfection d'étanchéité 30%

Caractéristiques techniques des isolants 20%

Lot 03 :

Caractéristiques techniques des menuiseries, vitrages et volets roulants 20%

Méthodologie pour assurer l'étanchéité à l'air 30%

Lot 04 :

Caractéristiques techniques des plafonds acoustiques, isolants, peintures 30%

Caractéristiques techniques des portes et de la signalétique 20%

Lot 05 :

Caractéristiques techniques des carrelages et carrelage mural 50%

Lot 06 :

Méthodologie de mise en route et formation du MOU 20 %

Caractéristiques techniques des équipements 30%

Lot 07 :

Méthodologie de mise en route et formation du MOU 20%

Caractéristiques techniques des équipements 30%

Lot 8 :

Méthodologie de mise en route et formation du MOU 20%

Caractéristiques techniques des équipements 30%

Critère : Prix des prestations 40%



Candidats retenus et motifs de ce choix :

Lot 1 :

ENTREPRISE SAUGEY SA
FUZIER ET LAMBERT
RAY SAS

Lot 2 :

APC ETANCH
E.I.B.B. SARL
R.C.E.

Lot 3 :

B.B.G. FRANCE
BONIN SAS
BORELLO ISOCLAIR
L'ATELIER DE LA MENUISERIE
MARTIN G SARL
METALLERIE BERJALLIENNE
(en redressement judiciaire depuis le 01/07/2012 avec poursuite d'activité jusqu'au 31/07/2013)
PACCALIN SARL
SARL SOLBOS

Lot 4 :

DONETTI ET FILS
D.P.P.
DUMAS ISOLATION CLOISONS
EURL BARATIER JEAN-PIERRE

Lot 5 :

AL'L FLOR
CARRELAGES BERRY SAS
CRSM-CIA
MIGNOLA CARRELAGES
SARL KILINC CARRELAGE
SARL MOZAIK
SARL VITTE CARRELAGE
SAS SNC
SIAUX SAS
ST CARRELAGE

Lot 6 :

ALPES ENERGIES
SARL DECLICS
YM CONCEPT

Lot 7 :

INFOGIS SARL
JEANJEAN SARL



Lot 8 :

A.B.C.R.
CUNY ENTREPRISE

Motif du choix du titulaire :

Voir le procès-verbal et le rapport de jugement des offres.



G- CANDIDATURES ET OFFRES NON RETENUES ET MOTIF DE REJET

Offres non retenues (noms et motif de rejet) :

Lot 1 :

ENTREPRISE SAUGEY SA

Motif du rejet : Classée 2

FUZIER ET LAMBERT

Motif du rejet : Classée 3

Lot 2 :

E.I.B.B. SARL

Motif du rejet : Classée 3

R.C.E.

Motif du rejet : Classée 2

Lot 3 :

B.B.G. FRANCE

Motif du rejet : Classée 6

BONIN SAS

Motif du rejet : Classée 8

BORELLO ISOCLAIR

Motif du rejet : Classée 7

L'ATELIER DE LA MENUISERIE

Motif du rejet : Classée 3

MARTIN G SARL

Motif du rejet : Classée 2

METALLERIE BERJALLIENNE

Motif du rejet : Classée 4

SARL SOLBOS

Motif du rejet : Classée 5

Lot 4 :

DONETTI ET FILS

Motif du rejet : Classée 4

D.P.P.

Motif du rejet : Classée 3

EURL BARATIER JEAN-PIERRE

Motif du rejet : Classée 2

Lot 5 :

AL'L FLOR

Motif du rejet : Classée 8

CARRELAGES BERRY SAS

Motif du rejet : Classée 4

CRSM-CIA

Motif du rejet : Classée 10

MIGNOLA CARRELAGES

Motif du rejet : Classée 3

SARL KILINC CARRELAGE

Motif du rejet : Classée 5

SARL MOZAIK

Motif du rejet : Classée 9

SARL VITTE CARRELAGE



- Motif du rejet : Classée 2
SAS SNC
Motif du rejet : Classée 6
ST CARRELAGE
Motif du rejet : Classée 7
Lot 6 :
ALPES ENERGIES
Motif du rejet : Classée 3
YM CONCEPT
Motif du rejet : Classée 2
Lot 7 :
JEANJEAN SARL
Motif du rejet : Classée 2
Lot 8 :
A.B.C.R.
Motif du rejet : Classée 2

Voir le procès-verbal et le rapport de jugement des offres.

H- JUSTIFICATION DES DÉROGATIONS ÉVENTUELLES AUX SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES APPLICABLES

Sans Objet

I- ORIGINE DES FOURNITURES

Sans Objet

J- INFORMATIONS RELATIVES À LA SOUS-TRAITANCE

Sans Objet

A SAINT QUENTIN FALLAVIER,
LE 1ER JUILLET 2013



Madame Nicole MAUCLAIR

L'Adjointe déléguée à la commande
publique